

Compte rendu de séance

Séance du 08 juin 2016

L' an 2016 et le 08 juin à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe Maire

Présents : M. ROUXEL Jean-Christophe, Maire, Mme JACQUIN Angélique, MM : BERSON Christophe, CANTIN Jeannick, JAMERON Guy, LECLERC Sylvain, ROUSSIASSE Robert, ROUSSIASSE André, Mme BOUCHENOIRE Virginie

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 9
- Présents : 9

Date de la convocation : 01/06/2016

Date d'affichage : 01/06/2016

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur
le : 15/06/2016

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : M. JAMERON Guy

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- Délibération sur l'éclairage de la salle des fêtes,
- Délibération sur les menuiseries logement étage Mairie,
- Délibération sur lettrine façade Mairie,
- Délibération sur la télétransmission des actes,
- Délibération sur budget commune passage d'article au chapitre,
- Point finances salle des fêtes,
- Point sur vin d'honneur inauguration,
- Panneau circuit randonnée,
- Fiche de poste agent technique pour la remplacement de Mme HERVÉ,
- Bulletin municipal,
- Questions diverses.

1 - Délibération sur l'éclairage de la salle des fêtes

Monsieur le maire a présenté les devis qui ont été proposés.

Le Conseil Municipal décide de ne pas délibérer à ce sujet car sur un devis il manque des éléments.

A la prochaine réunion de conseil, le Conseil Municipal délibérera.

2 - Délibération sur les menuiseries logement étage Mairie - réf. : 2016/25

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de changer les menuiseries du logement au dessus de la Mairie.

Trois devis sont proposés :

- SARL BOULISSIÈRE - Le Vieil Baugé, le montant du devis est de 4 002.64 €TTC ;
- Jean-Louis HUMEAU - Longué-Jumelles, le montant du devis est de 2 833.69€ TTC ;
- Patrick BUSSON - Mouliherne, le montant du devis est de 2 309.12€ TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- de retenir le devis de Patrick BUSSON,
- Autorise le Maire à signer le devis correspondant.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

3 - Délibération sur lettrine façade Mairie – réf. : 2016/26

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait intéressant de peindre les lettres "Mairie" en façade pour une meilleure harmonie sachant que l'année "1875" est déjà peint.

Deux devis sont proposés :

- Jean-Claude RIQUIN - Vernantes, le montant du devis est de 138€ TTC ;
- EURL DOUAIRE Ludovic - Mouliherne, le montant du devis est de 216.00€ TTC ;

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- de retenir le devis de Jean-Claude RIQUIN,
 - Autorise le Maire à signer le devis correspondant.
-

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

4 - Délibération sur la télétransmission des actes – réf. : 2016/27

Monsieur le maire informe que le Ministre de l'intérieur a lancé un programme de dématérialisation des échanges liés au contrôle de légalité des actes des collectivités locales. cela a pour objectif l'allègement des tâches matérielles de manipulation, de reproduction, d'expédition, de conservation et de classement des actes. Cela accélère les transferts de données et rend exécutoire les actes instantanément par la transmission d'un accusé de réception par la préfecture. qu'il serait intéressant d'effectuer la télétransmission des actes en sous préfecture au lieu d'effectuer les envois papiers.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser le Maire à télécharger et à signer la convention portant sur les actes généraux et les actes budgétaires nous engageant vers la dématérialisation,
- a faire le nécessaire au niveau des opérateurs de télétransmission habilités par la ministère de l'intérieur.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

5 - Délibération sur budget commune passage d'article au chapitre – réf. : 2016/28

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le budget communal a été voté à l'article. De ce fait, nous devons faire attention aux dépenses sur ses articles donc la gestion doit être plus rigoureuse.

Pour une meilleure visibilité, il est préférable de voter le budget au chapitre.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- de voter le budget communal au chapitre,
- d'effectuer le nécessaire au niveau de la trésorerie

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

6 - Point finances salle communale

A ce jour, il a été dépensé 168 00 euros HT pour les travaux de la salle des fêtes.

7 – Point sur le vin d'honneur de l'inauguration

L'inauguration de la salle communale se fera le mercredi 22 juin à 17h30. Le Rendez-vous se fera à l'aire de pique nique au niveau de la Mairie.

Dans un premier temps, il sera fait l'inauguration du panneau de randonnée ensuite nous descendrons tranquillement à la salle communale pour l'inauguration de la salle.

8 – Panneau circuit de randonnée

le panneau est à l'heure actuelle à la Mairie. Il sera mis en place le 22 juin pour l'inauguration.

9 – Fiche de poste agent technique pour le remplacement de Mme HERVÉ

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal qu'une fiche de poste a été préparée pour le nouveau agent technique suite au départ à la retraite de notre agent.

Une annonce sera faite le 09/06/2016 sur le portail du CDG49.

10 – Bulletin Municipal

Le bulletin est en cours de réalisation. La distribution s'effectuera fin juin avec reportage sur l'agrandissement de la salle communale

12 – Questions diverses

Buse

Remettre une buse face à la maison de chez Hélène DUPUIS

Rando ferme

La rando -ferme fêtera ses 10 ans, le 04 juin 2017 à la Lande Chasles.

Prochaine réunion de conseil le 6 juillet 2016 à 20h

Séance levée à: 21h15

En mairie, le 09/06/2016
Le Maire
Jean-Christophe ROUXEL